

APPEL À COMMUNICATIONS

6e Congrès EDiLiC - Győr - Hongrie - 7, 8 et 9 juillet 2016

Pour une éducation langagière plurilingue, inclusive et éthique.

Towards an inclusive, ethical and plurilingual language education

Date limite: 15 février 2016

Preliminaires

Le Congrès du Mans (2006) a interrogé le rôle de *l'éveil aux langues* comme levier pour le développement du plurilinguisme. Celui de Barcelone (2008) a considéré ce courant comme une approche curriculaire intégrative visant le développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle. A Lausanne (2010), le thème général était la formation des enseignant-e-s et les pratiques de classe pour toutes les approches plurielles (*la didactique intégrée des langues, l'intercompréhension entre les langues voisines et les approches interculturelles* mettant la langue au coeur de leurs préoccupations). Le 4^e Congrès, qui s'est tenu à Aveiro en 2012, a proposé un bilan des connaissances produites dans le domaine de *l'éveil aux langues*, notamment sur ses modes d'inscription dans le champ de la didactique des langues. Le 5^e Congrès, qui a eu lieu à Rennes en 2014, a considéré *les Approches plurielles* comme une pratique possible pour gérer certains enjeux sociolinguistiques et éducatifs de l'enseignement, tels que la prise en compte des langues minorisées.

Le 6^e congrès a pour sujet l'éducation langagière inclusive, éthique et plurilingue. Il aura lieu à l'Université Széchenyi István à Győr et sera coorganisé avec l'Université de Hongrie de l'Ouest.

Ce 6^e congrès sera l'occasion de présenter un bilan collectif afin de mieux cerner le rôle que jouent aujourd'hui l'Éveil aux langues, mais aussi les autres approches plurielles, dans des contextes éducatifs dont les finalités devraient comprendre une éducation langagière, plurilingue, inclusive et éthique.

Nous nous interrogerons sur ce que les recherches-actions, les recherches curriculaires et didactiques ont apporté aux discours de la didactique des langues (toutes langues incluses), ainsi qu'aux discours sur l'éducation en général. Nous nous demanderons si elles contribuent à une éducation inclusive qui permette d'accueillir tous les apprenant-e-s à tous les niveaux de scolarité en réduisant les inégalités (sociolinguistiques, sociales, etc.) que l'école doit

chercher à contrebalancer. Nous nous demanderons aussi si elles peuvent fournir des réponses adéquates aux défis que présentent à l'éducation les sociétés en pleine mobilité : présence d'apprenants allophones issus ou non de l'immigration, enseignement et intervention en contexte de diversité culturelle et linguistique, entrée dans l'écrit en contexte de bilinguisme ou de plurilinguisme, développement de la compétence plurilingue et interculturelle en fonction des besoins du monde du travail, et de manière générale, capacité à vivre dans un monde où l'altérité est omniprésente. Nous nous interrogerons sur les politiques linguistiques éducatives, sur les pratiques d'enseignement en éducation formelle, non formelle et informelle, ainsi que sur les politiques de recherche. Enfin, nous nous intéresserons aux contextes non scolaires : monde du travail, monde des entreprises, ainsi qu'au rôle que certaines approches plurielles peuvent y jouer.

Nous attendons des contributions qui mettent en valeur les mises en relations entre les langues et entre les cultures, légitimant ainsi – en accord avec la définition proposée dans le CECR – une conception de la compétence plurilingue composite, synergique et évolutive opposée à une vision additive de plusieurs compétences monolingues superposées ou juxtaposées. La mise en oeuvre d'une telle intégration des enseignements linguistiques sera étudiée dans son volet didactique-méthodologique, dans son volet curriculaire et dans ses aspects relatifs à la formation des enseignants-e-s.

Axe 1. Eveil aux langues et les autres approches plurielles pour une éducation inclusive et éthique

« L'éducation inclusive [...] consiste à réfléchir aux changements à apporter aux systèmes éducatifs pour qu'ils répondent à la diversité des apprenants. [...] » (Portail web de l'Unesco). Dans quelle mesure l'éveil aux langues et les autres approches plurielles contribuent-elles à la mise en place de l'éducation inclusive par la prise en compte de l'ensemble du répertoire des apprenant-e-s ? Comment peuvent-elles renforcer les liens entre les communautés : relation entre les enseignant-e-s, les élèves, entre l'école et les parents et la société en général. A quelles pratiques éducatives a-t-on recours lors de la mise en oeuvre de ces approches dans un cadre institutionnel, dans un cadre informel et non formel ? Comment l'éveil aux langues et les autres approches plurielles peuvent-elles fournir des pistes pour accueillir les élèves allophones issus de l'immigration à l'école ? Quelles pistes proposent-elles pour accueillir des élèves relevant d'autres formes d'altérité : non voyants, malentendants, etc. Comment soutiennent-elles l'entrée dans l'écrit dans un contexte multilingue ? Comment peuvent-elles contribuer à un enseignement des langues plus efficace en termes de temps et de compétences ?

Axe 2. Eveil aux langues et les autres approches plurielles dans le curriculum

Quelle évolution la place de l'éveil aux langues et les approches plurielles a-t-elle connue dans les politiques éducatives ? Quels sont les développements curriculaires qui visent à l'intégration de l'ensemble des langues du répertoire de l'apprenant-e : langue première, langue de l'école, autres langues apprises ? Intègrent-ils des activités telles que l'éveil aux

langues et d'autres approches plurielles ? Les programmes curriculaires incluent-ils une réflexion autour de l'évaluation de tels apprentissages? Existe-t-il des moyens d'enseignement qui accompagnent ces développements curriculaires ? Comment les dimensions langagières des disciplines non-linguistiques sont-elles prises en compte dans les programmes (compétence académique, littéracie) ?

Axe 3. Eveil aux langues, autres approches plurielles et pratiques de formation

Est-ce que l'éveil aux langues et les autres approches plurielles apparaissent dans les formations données aux enseignant-e-s ? Quelles en sont les modalités ? Les enseignant-e-s manifestent-ils-elles leur besoin pour suivre des formations en Eveil aux langues et à d'autres approches plurielles ? Quels sont les échos de telles formations ? Est-ce que ces formations changent réellement les pratiques en classe des enseignant-e-s ? Quels sont les leviers et les obstacles dans les représentations des enseignant-e-s lors de la mise en oeuvre des approches plurielles ? Les approches plurielles apparaissent-elles dans les formations autres que la formation des enseignant-e-s, notamment pour une meilleure intégration au marché du travail en contexte d'altérité. Quels sont les enjeux sociolinguistiques et les enjeux de politique linguistique soulevés par la mise en place de telles formations ?

Axe 4. Les approches plurielles dans le monde du travail

Quelle est la pertinence et quel est l'apport des approches plurielles pour la préparation au contexte du travail ? Y a-t-il une volonté réelle de maintenir le plurilinguisme dans les entreprises multinationales ? Certaines considèrent-elles la diversité linguistique et culturelle comme un atout de la compétitivité, comme un défi, comme un obstacle ou comme une opportunité ? Quels sont les pratiques et les besoins, en terme de plurilinguisme, des entreprises aux différents niveaux hiérarchiques et de différents emplois ? Quels peuvent être les apports des approches plurielles aux besoins de l'entreprise dans le domaine de la formation interculturelle?

Tout comme les congrès précédents, le congrès de Győr a pour objectif d'associer recherches scientifiques et témoignages réflexifs des acteurs de terrain dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de la production d'outils et matériels. On accueillera donc avec un égal intérêt les recherches universitaires et les comptes-rendus d'expériences.

Les personnes intéressées sont invitées à présenter une proposition pour :

- Une *communication* de 30 minutes (20 minutes de présentation et 10 de discussion) orientée vers la recherche ou vers la pratique
- Un *atelier pratique* de 60 minutes (présentation et interaction avec les participants) orienté vers la pratique. Les ateliers peuvent être organisés par une personne seule ou par un groupe.
- Un *poster* : présentation contenant des informations brèves, écrites et graphiques, comme des photographies, des dessins, des graphiques et des diagrammes sur un

support de format mondial F4 (Hauteur : 128 cm x largeur : 89.50 cm). Titre au sommet du poster avec les noms des auteurs. Une période consacrée à la visite des posters sera prévue dans le programme du congrès.

Chacune de ces modalités s'inscrira dans l'un des quatre axes du congrès.

Les propositions seront rédigées en français ou en anglais et contiendront un résumé de 250 à 400 mots.

La soumission d'une proposition et l'inscription au Congrès se feront en ligne sur la page internet du Congrès : <http://edilic2016gyor.sze.hu/>.

Les informations pertinentes (hébergements, transports, etc.) y seront également disponibles.

Langue-s de communication : Il est souhaitable que votre présentation soit accessible en deux langues : par exemple avec un PowerPoint dans une langue, et un exposé oral dans une autre langue, ou avec distribution d'un résumé substantiel dans une autre langue que la langue de l'exposé.

Date limite d'envoi des propositions : **15 février 2016**

Notification d'acceptation aux auteur-e-s des propositions retenues : **15 avril 2016**

Le Comité Scientifique sera constitué par les membres du Comité international de l'Association EDiLiC.

Les modalités de publication des communications seront annoncées ultérieurement.

Tarifs d'inscription incluant les repas du midi et les pauses-cafés :

Les membres de l'association EDiLiC bénéficient d'une réduction pour l'inscription au Congrès

Tarifs d'inscription jusqu'au 30 mai

Membres EDiLiC : 80 euros

Non membres EDiLiC : 110 euros

Etudiants membres EDiLiC : 40 euros

Étudiants non membres EDiLiC : 60 euros

Tarifs d'inscription après le 30 mai

Membres EDiLiC : 110 euros

Non membres EDiLiC : 140 euros

Etudiants membres EDiLiC : 70 euros

Étudiants non membres EDiLiC : 90 euros

Adhésion (ou renouvellement) à l'association EDiLiC : L'adhésion (ou le renouvellement) à l'association EDiLiC sera réglée sur place à Győr. Exceptionnellement, cette adhésion porte sur une année (du 1 juillet 2016 au 30 juin 2017) : 15 euros (ou 20 francs suisse).

Une attestation de membre EDiLiC pour la période 2016-2017 vous sera remise à Győr au moment du paiement de votre adhésion. Elle vous sera demandée lorsque vous recevrez votre dossier de congressiste si vous avez opté pour une inscription avec tarif préférentiel en tant que membre EDiLiC.

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

Pour le comité :

Lőrincz Ildikó PhD

edilic2016gyor@sze.hu